

# FORÊT • NATURE

n°  
154

OUTILS POUR UNE GESTION RÉSILIENTE DES ESPACES NATURELS

Tiré à part du Forêt.Nature n° 154, p. 20-27

## PANORABOIS WALLONIE. L'OUTIL BISANNUEL DE SUIVI DE LA FILIÈRE BOIS WALLONNE

Eugène Bays (Office économique wallon du bois)

Rédaction : Rue de la Plaine 9, B-6900 Marche. info@foretnature.be. T +32 (0)84 22 35 70. Photo de couverture : © Philippe Domont.  
La reproduction ou la mise en ligne totale ou partielle des textes et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction. [foretnature.be](http://foretnature.be)





# Panorabois Wallonie

## L'outil bisannuel de suivi de la filière bois wallonne

Eugène Bays

Office économique wallon du bois

Quelle est la santé de la filière bois ? Comment évolue-t-elle ? À quel point est-elle impactée par les différentes crises ? En mettant des chiffres sur des événements, le Panorabois de l'OEWB fournit une base objective aux stratégies de développement de toute une filière.





**Tous** les 2 ans, dans le cadre des missions qui lui ont été confiées par le Gouvernement wallon, l'Office économique wallon du bois dresse, en chiffres et en schémas, un nouvel état des lieux socio-économique de la filière bois en Wallonie. Une initiative rassemblant toutes les informations provenant de sources publiques, d'études internes ou externes, d'organisations professionnelles sectorielles, d'organes de promotion, d'experts bois, etc.

## Un travail de fond

Véritable représentation dimensionnée de la filière bois wallonne, le PanoraBois se veut l'aide-mémoire du mandataire public pour lui permettre de mesurer l'opportunité et de cibler et concevoir un soutien au développement de la forêt et aux secteurs de la récolte et de la transformation du bois en Wallonie. Il permet par ailleurs aux professionnels de la forêt et du bois de mieux se situer dans leur environnement, de faire tomber des cloisonnements internes et de rationaliser ainsi le fonctionnement de la filière ; autant de buts poursuivis par l'Office économique wallon du bois. Enfin, il éclaire organismes économiques, professeurs, étudiants, presse et finalement le grand public sur les réalités et l'intérêt que présente cette filière bois pour l'économie wallonne.

## Des données de plus en plus complètes

Les quatre éditions du PanoraBois Wallonie qui se sont succédé depuis 2013 ont été sans cesse enrichies par de nouveaux développements. Et l'édition 2019 n'échappe pas à la règle avec 24 pages supplémentaires qui ont une fois encore élargi et précisé le champ de vision de ce document décliné en deux

thématiques – la forêt et la filière bois – et dont la parution se synchronise avec les années de démonstrations forestières de la Foire agricole de Libramont.

## La forêt wallonne

Le premier volet de l'ouvrage s'attache à positionner la forêt wallonne dans ses cadres national, transfrontalier, européen et finalement mondial. Il s'appuie sur les statistiques de la FAO et d'Eurostat pour les données aux échelles mondiale et européenne et sur les investigations des administrations et organismes nationaux et régionaux pour les données transfrontalières, belges et wallonnes.

À l'échelle wallonne, il s'appuie sur les données récoltées par l'Inventaire permanent des ressources forestières de Wallonie\* (IPRFW) et sur la compilation des volumes de bois vendus par la Direction des ressources forestières du Département de la Nature et des Forêts (SPW ARNE).

La figure 1 présente l'évolution des surfaces forestières en Wallonie depuis la création de l'Administration des Eaux et Forêts en 1866. Elle montre qu'après une période de croissance, les surfaces forestières atteignent un point d'équilibre largement conditionné par la restructuration de l'activité agricole mais également par le développement de l'habitat privé et industriel. Nous y constatons également qu'après un développement en force à partir de la fin du 19<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1984, les résineux, constitués essentiellement d'épicéas, connaissent un net recul depuis lors. Partant d'une situation de quasi-équilibre, le rapport feuillus-résineux est en train de s'infléchir avec un inquiétant 57-43 %. Situation qui risque encore de s'aggraver du fait de l'invasion de scolytes qui décime des peuplements

\* [iprfw.spw.wallonie.be](http://iprfw.spw.wallonie.be)

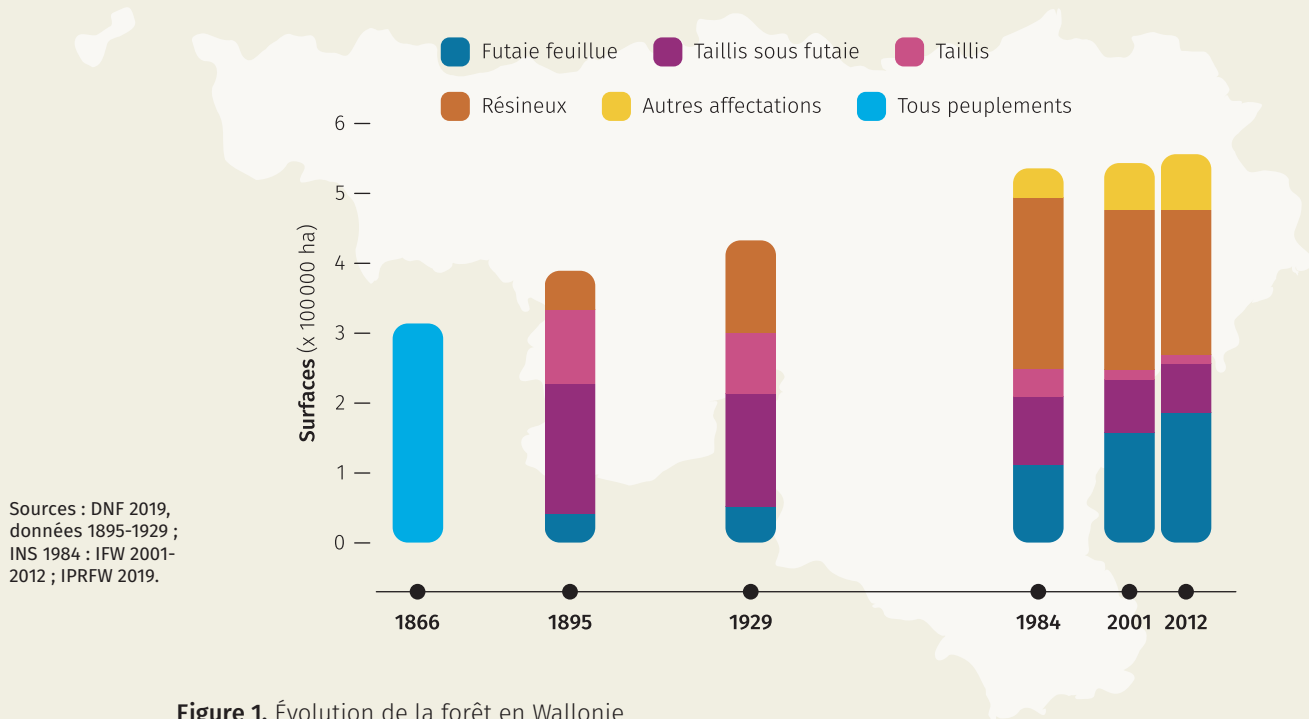
## RÉSUMÉ

Le PanoraBois dresse en chiffres et en schémas l'état des lieux socio-économique de la filière forêt-bois en Wallonie. Il positionne d'abord cette filière dans ses environnements national, transfrontalier, européen et finalement mondial et la décline ensuite sous ses volets forestiers, industriels et commerciaux.

Avec 557909 ha de superficie forestière couvrant près de 33 % du territoire wallon, la forêt wallonne a atteint sa plus grande extension depuis près de 150 ans. Elle se répartit de façon équilibrée entre propriétaires publics et privés mais enregistre un déséquilibre croissant entre peuplements feuillus notablement sous-exploités et peuplements résineux largement surexploités d'une part et mis à mal d'autre part par la crise des scolytes que nous traversons actuellement.

La filière bois wallonne, quant à elle, se compose à l'horizon 2019 de 7990 entreprises dont 3442 sont constituées en personnes morales et 4548 personnes physiques. Ces entreprises représentent 17923 emplois directs dont 11922 salariés et 6001 indépendants. Cette filière apparaît néanmoins comme très contrastée avec une écrasante majorité de TPE côtoyant quelques géants de taille européenne.

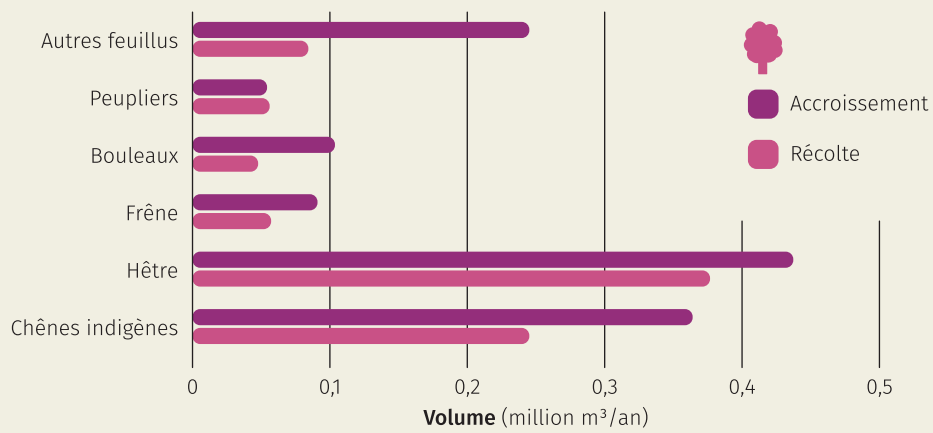
Sa consommation annuelle en bois ronds dépasse les 5000000 m<sup>3</sup> alors que la récolte moyenne avoisine les 4000000 m<sup>3</sup> en Wallonie, la rendant de ce fait importatrice nette mais au final exportatrice en produits façonnés.



Sources : DNF 2019, données 1895-1929 ; INS 1984 ; IFW 2001-2012 ; IPRFW 2019.

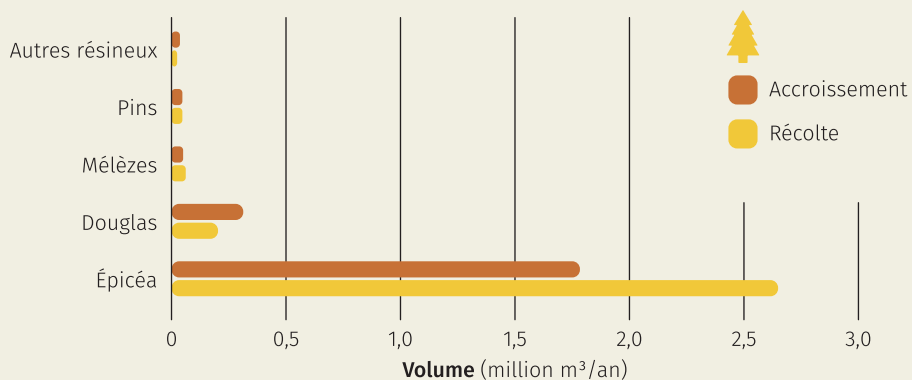
Figure 1. Évolution de la forêt en Wallonie.

Figure 2. Accroissements et récoltes de bois feuillus en Wallonie.



Sources : DNF 2019 ; IPRFW 2019.

Figure 3. Accroissements et récoltes de bois résineux en Wallonie.



Sources : DNF 2019 ; IPRFW 2019.

d'épicéas déjà largement surexploités par ailleurs. Côté feuillus, les peuplements évoluent également avec le remplacement progressif des taillis et taillis sous futaie par de la futaie pure et la recolonisation de mise à blanc de résineux non replantées.

L'IPRFW reprend entre autres les accroissements et récoltes de bois feuillus et résineux en Wallonie. Il met en évidence une nette sous-exploitation de toutes les essences feuillues alors qu'il alerte sur la très forte surexploitation de l'épicéa au niveau des résineux. La figure 2 reprend la comparaison entre les accroissements et récoltes des principales essences feuillues. Elle fait le constat d'une sous-exploitation généralisée avec une récolte moyenne de 67 % de l'accroissement et met en évidence une nette différenciation entre les forêts publiques avec 76 % et les forêts privées avec 55 %. La figure 3 effectue la même comparaison au niveau des principales essences résineuses où l'on constate une nette surexploitation globale pour un prélèvement de 133 % de l'accroissement. Ici aussi, forêts publiques et privées naviguent sur des voies divergentes avec un prélèvement de 112 % de l'accroissement au niveau des forêts publiques lié à un réajustement structurel (mise en œuvre des mesures portées par le code forestier, exploitation des peuplements âgés...) et de 149 % au niveau des forêts privées sur base de tendances conjoncturelles (forte demande et prix favorables). Qui plus est, si l'on s'attache au cas particulier de l'épicéa qui représente toujours, rappelons-le, près de 65 % des peuplements résineux, le prélèvement global atteint 148 %

de l'accroissement réparti à raison de 127 % en forêts publiques et 162 % en forêts privées.

## Filière bois wallonne

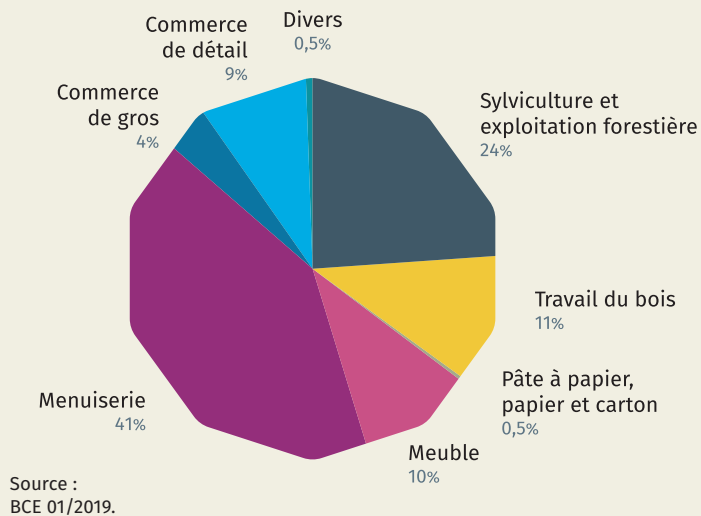
Le deuxième volet du PanoraBois s'attache à décrire la filière bois wallonne en termes d'entreprises – personnes physiques et morales réparties par catégorie d'activité – et d'emplois salariés et indépendants. La nouveauté de cette analyse porte sur la comparaison de ces paramètres avec ceux des deux autres régions du pays.

On peut ainsi constater que le nombre d'entreprises est passé de 7 813 en 2012 à 7 990 en 2019. La grande majorité de celles-ci étant reprises dans les secteurs de la sylviculture et de l'exploitation forestière (24 %) et de la menuiserie (41 %) comme le montre la figure 4.

La figure 5 compare la répartition en pourcentage des entreprises par catégorie d'activité dans les trois régions et en Belgique. On constate très logiquement que le secteur de la sylviculture et de l'exploitation forestière est nettement mieux représenté en Wallonie alors que les secteurs du meuble, de la menuiserie et du commerce de gros y sont nettement déficitaires par rapport aux autres régions. Finalement, le travail du bois de même que le commerce de détail s'y présentent de façon plus équilibrée.



**Figure 4.** Répartition des entreprises wallonnes par catégorie d'activité.



L'emploi salarié continue quant à lui de s'éroder avec la perte de 1142 postes sur 13 064 entre 2012 et 2018. Cette dégradation de l'emploi salarié n'est cependant pas spécifique à la filière bois. Elle est antérieure aux premières analyses de l'Office et touche tous les secteurs industriels. La figure 6 en reprend la ventilation par catégorie d'activité. On y constate notamment que le secteur de la sylviculture et de l'exploitation forestière, qui représentait 24 % des entreprises, n'y représente que 4 % de l'emploi salarié. A contrario, ces proportions s'inversent pour le travail du bois

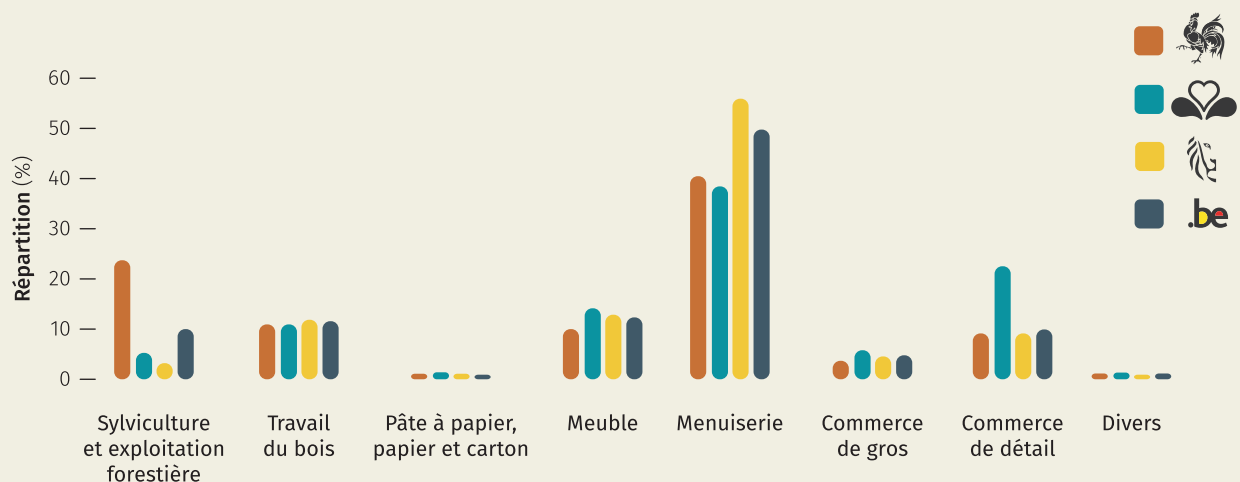
avec 11 % des entreprises et 21 % de l'emploi salarié, le secteur de la pâte à papier et du papier avec 0,5 % des entreprises et 11 % de l'emploi salarié et finalement le commerce de détail avec 9 % des entreprises et 16 % de l'emploi salarié.

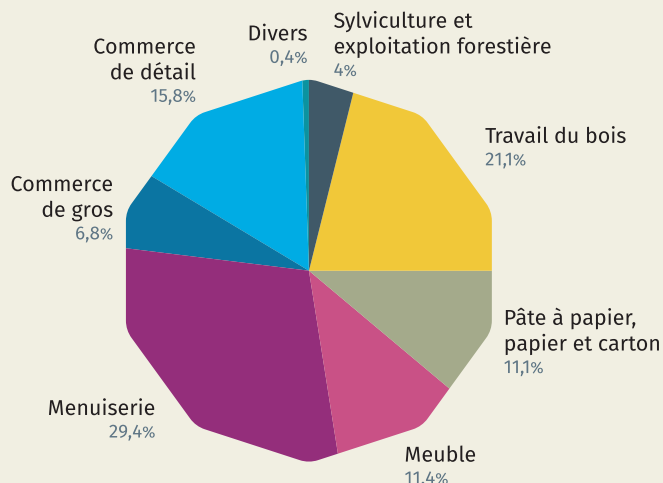
L'emploi indépendant conserve de son côté une tendance à la hausse qui ne s'est pas départie entre 2011 et 2017 avec une augmentation de 343 unités pour atteindre 6 001 unités en 2017, date des dernières données disponibles de l'INASTI. La figure 7 reprend la répartition de cet emploi indépendant par catégorie d'activité.

Le volet filière bois comprend également de nombreux graphiques présentant l'évolution des prix moyens des bois sur pied par catégorie de circonférence à 1,5 mètre des principales essences vendues dans les forêts privées wallonnes. Ces analyses se basent sur les mercuriales semestrielles automne-hiver établies par la Fédération nationale des experts forestiers sur les trente dernières années. La compréhension des fluctuations parfois importantes qui ressortent de ces graphiques sera grandement facilitée en les lisant sur base d'un arrière-plan reprenant les événements qui ont pesé sur la filière bois lors de ces trois décennies : chablis de 1990 et 2000, diverses crises des scolytes du hêtre et de l'épicéa, crise des subprimes en 2007, fluctuation des modes et des marchés... Elles illustrent tantôt le dynamisme de certaines essences comme la descente aux enfers d'autres.

En parallèle à la compilation de ces mercuriales, l'Office suit et analyse depuis 2014 les ventes de bois dans les forêts publiques. Ces analyses, qui n'ont pas encore été intégrées dans le PanoraBois, font l'objet

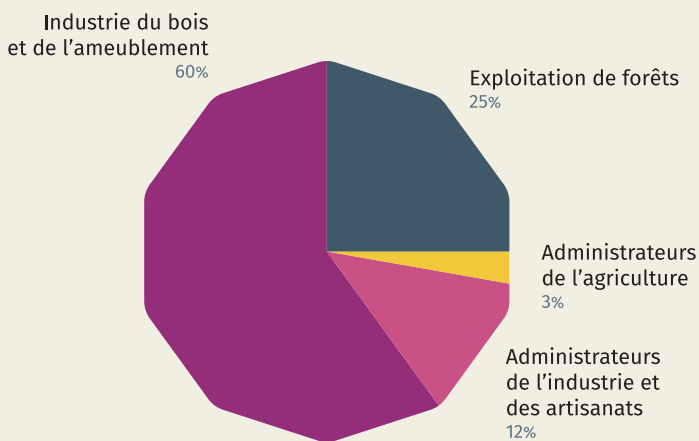
**Figure 5.** Répartition des entreprises par catégorie d'activité par région (Wallonie, Bruxelles, Flandre et Belgique).





**Figure 6.** Répartition de l'emploi salarié par catégorie d'activité en Wallonie.

Sources : ONSS 2019, données 2018-T3.

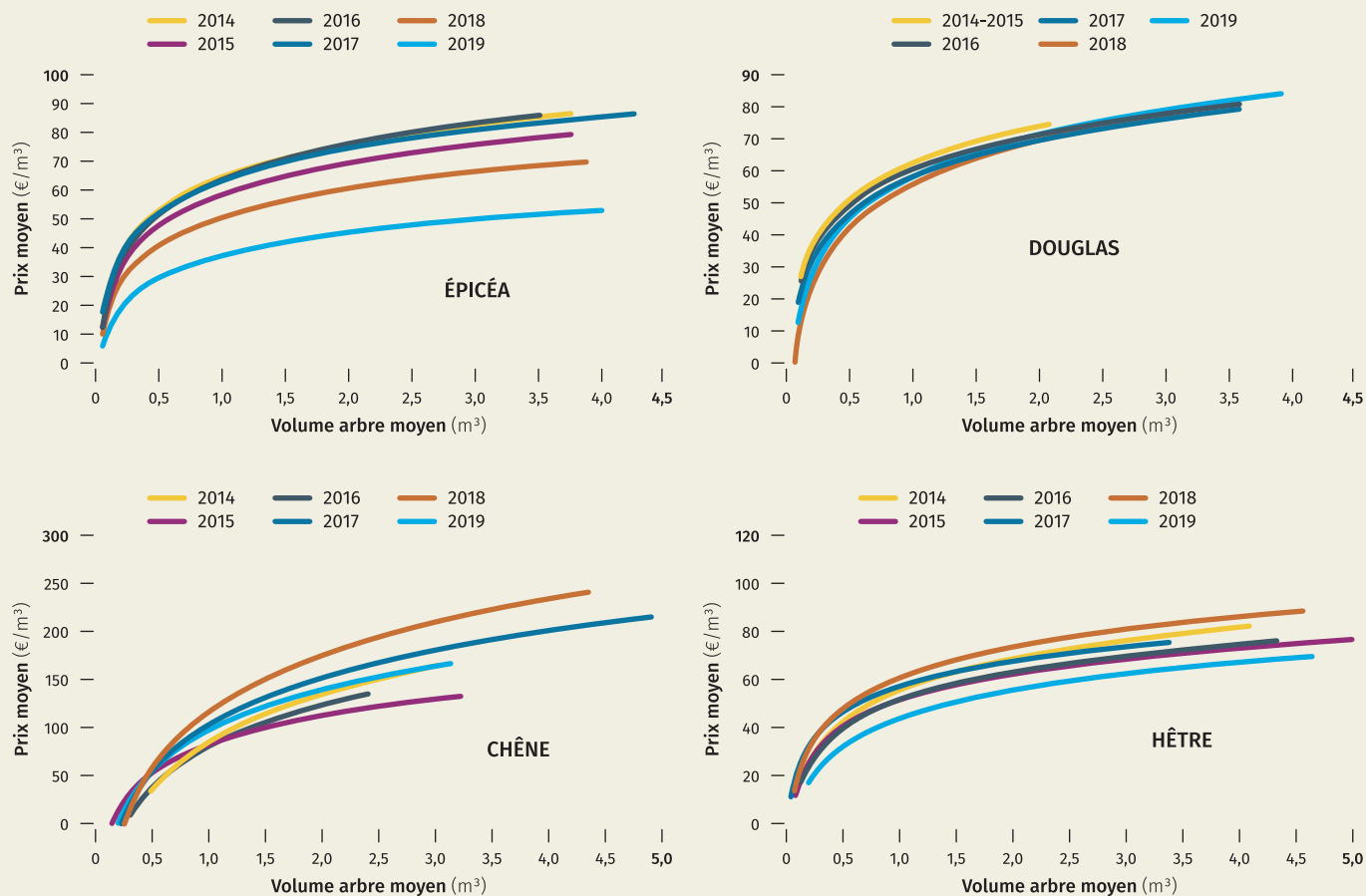


**Figure 7.** Répartition de l'emploi indépendant par catégorie d'activité.

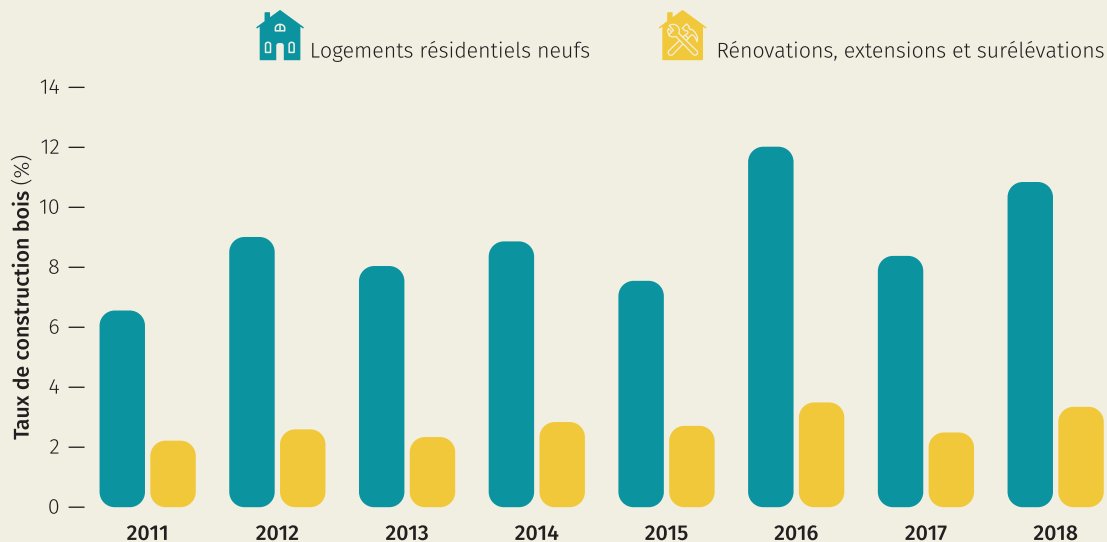
Source : INASTI 2019, données 12/2017.

**Figure 8.** Comparaison de l'évolution du prix moyen de l'épicéa, du douglas, du chêne et du hêtre en fonction du volume de l'arbre moyen du lot dans les forêts publiques entre 2014 et 2019.

Source : OEWB 2019.







Source : Hout Info Bois 2019, État de la construction bois en Belgique 2017-2018.


**Figure 9.** Évolution du taux de construction bois en Belgique (taux calculé sur base du nombre de bâtiments résidentiels neufs avec un seul logement).



de publications séparées disponibles sur le site Internet de l'Office\*. La figure 8, présente les évolutions du prix moyen de l'épicéa, du douglas, du chêne et du hêtre en fonction du volume de l'arbre moyen du lot entre 2014 et 2019.

Le PanoraBois c'est aussi la cartographie et de nombreuses données chiffrées à l'échelle belge sur les entreprises de l'industrie de la pâte à papier et du papier, de l'industrie du panneau, des chantiers de découpe, des entreprises de travail du bois rond, des scieries de bois feuillus et résineux, des unités de production de bois d'ingénierie - lamellé-collé, bois massif abouté, CLT, etc. -, des caisseries, paletteries et fabricants de bobines et autres emballages en bois, de la construction bois, du commerce d'importation, d'exportation et de négoce du bois, des unités de granulation (pellets), de génération (électricité) et cogénération (électricité et chaleur) avec un focus sur le bois énergie.

Nous reprenons ici, à titre d'exemple, la construction bois qui affiche une bonne santé tout en bénéficiant encore d'une marge de progression potentielle importante. La figure 9 présente les résultats des enquêtes menées depuis 2012 par Hout Info Bois en collaboration avec l'Office auprès des constructeurs bois. Elle illustre l'évolution du taux de construction bois en Belgique depuis 2011 pour les logements rési-

\* [oewb.be/nos-actions/resultats-ventes-bois](https://oewb.be/nos-actions/resultats-ventes-bois) pour les résultats individuels de ces ventes et [oewb.be/filiere/barometre-trimestriel](https://oewb.be/filiere/barometre-trimestriel) pour une analyse synthétique des tendances de la filière. 



## L'Office économique wallon du bois

Opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, l'Office économique wallon du bois a été constitué par le Gouvernement wallon avec pour mission essentielle de créer les conditions propices au développement économique et à la création d'emplois dans la filière bois en Wallonie. Il est chargé d'élaborer une stratégie de développement de la valorisation et de l'usage du bois, dans une optique de maximisation de la valeur ajoutée générée par les entreprises wallonnes. Il doit piloter les actions que cette stratégie réclame en assurant une affectation consensuelle de la ressource.

OFFICE  
ÉCONOMIQUE  
WALLON | du BOIS


dentiels neufs et pour les rénovations, extensions et surélévations réalisées en bois. Il est à noter que les résultats plus modestes de cette deuxième catégorie d'ouvrages s'expliquent par l'impossibilité de prendre en compte les réalisations en auto-construction ou par des professionnels d'autres secteurs d'activités non répertoriés comme constructeurs bois. À titre de comparaison, l'enquête nationale de la construction bois 2018 réalisée par la Cellule économique de Bretagne en France donne une part de marché de 6,3 % pour les logements en bois, de 27,5 % pour les extensions-surélévations et de 16,3 % pour les bâtiments non-résidentiels.

Ce tour d'horizon se termine par les données relatives aux certifications forestières et aux entreprises labélisées dans les chaînes de contrôle de ces certifications. Deux systèmes distincts de certification forestière cohabitent en Belgique : le FSC en Flandre et à Bruxelles avec une petite avancée en Wallonie et le PEFC en Wallonie. 43 % des forêts belges sont certifiées PEFC (54 % de la forêt wallonne) et 4 % sont certifiées FSC (19 % des forêts flamandes et bruxelloises).

Les entreprises labélisées dans les chaînes de contrôle de ces systèmes sont au nombre de 484 pour le PEFC et de 693 pour le FSC. Les entreprises wallonnes représentent quant à elles 31 % des labélisations PEFC et 11 % des labélisations FSC contre respectivement 69 % et 89 % pour les entreprises flamandes et bruxelloises.

## POINTS-CLEFS

- ▶ Inflexion de l'accroissement de la superficie forestière totale : 557 909 ha, soit 33 % du territoire wallon, dont 477 454 ha de surfaces productives (86 %) et 80 454 ha de surfaces non productives (14 %).
- ▶ Amplification du déséquilibre feuillus – résineux au niveau des surfaces productives : 57 % de peuplements feuillus, 41 % de peuplements résineux, 2 % de mises à blanc.
- ▶ Sous-exploitation globale des peuplements feuillus (67 % de l'accroissement) et surexploitation globale des peuplements résineux (133 % de l'accroissement), principalement focalisée sur l'épicéa (148 % de l'accroissement).
- ▶ Relative stabilité du nombre d'entreprises en personnes physiques et morales (7 990 en 2019) mais érosion endémique de l'emploi salarié (11 922 emplois en 2018 contre 13 064 en 2012) et progression régulière de l'emploi indépendant (6 001 emplois en 2017 contre 5 658 en 2011).

Impossible de présenter ici l'intégralité des données contenues dans la centaine de pages du *PanoraBois Wallonie – Édition 2019*. Pour consulter l'ensemble des données, téléchargez le sur le site de l'Office économique wallon du bois : [oewb.be/filiere/panorabois](http://oewb.be/filiere/panorabois)  ou commandez un exemplaire papier gratuit au 084 46 03 43 ou par e-mail : [info@oewb.be](mailto:info@oewb.be).



La répartition de ces entreprises par secteur d'activité se différencie également d'une région et d'un système à l'autre. En Wallonie, les entreprises certifiées PEFC se situent à l'amont de la filière (exploitation forestière, scieries et transformation du bois) alors que les entreprises certifiées FSC se situent plus à l'aval de cette filière (transformation du bois, négoce et importation, imprimerie et autres activités). ■

**Crédits photos.** OEWB.

**Eugène Bays**

[e.bays@oewb.be](mailto:e.bays@oewb.be)

Office économique wallon du bois  
Rue de la Croissance 4B | B-6900 Marche-en-Famenne